CAP AGRICOLE « Métiers de l'agriculture » Support Vigne et Vin Formation par apprentissage

Diplôme du ministère de l'agriculture de niveau 3 - RNCP 38855

Enregistrement de la certification 31/12/2028

Cette formation est mise en œuvre par le CFPPA sur le site de Cosne-sur-Loire

Principaux métiers visés

Ouvrier-ère en entreprise viti-vinicole

Compétences visées

Travaux de conduite de la vigne Travaux de la cave Utilisation, réglage et maintenance de premier niveau des équipements et matériels







Communication en situations professionnelle

100% de réussite en 2024

Contrat en

apprentissage

Durée 1 ou

2 ans



0% d'abandon en 2024



100% en 2024



Taux de satisfaction 82% sur 3 ans

Modalités d'accès

Conditions d'inscription

Avoir 16 ans minimum, 29 ans maximum et éventuellement 15 ans si le jeune a accompli la totalité du 1er cycle d'enseignement secondaire. Étude du dossier par le centre.

Prérequis

Pas de préreguis nécessaires.

Période d'entrée en formation Septembre 2024.

*Possibilité d'accompagnement d'aménagements pour les personnes en situation de handicap.

Modalités pédagogiques

Cette formation se déroule en alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage :

- 12 semaines soit 420 heures de formation au CFA;
- le reste en entreprise (35 semaines soit 1 225 heures);
- mixage de public avec les apprenants formation en continue.

Conditions d'exercices du métier

L'activité s'exerce au sein d'entreprises viticoles, elle peut s'exercer en horaires décalées et est soumise au rythme des saisons. L'activité s'effectue à l'extérieur et peut impliquer la manipulation de charges.

Frais pédagogiques

Aucun frais pédagogique à prévoir.

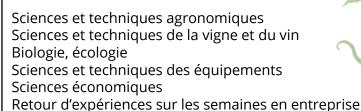


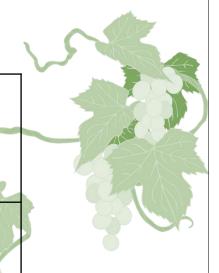
Contenu de la formation

ORMATION SÉNÉRALE

ORMATION

Mathématiques
Expression communication
Vie sociale et professionnelle
Histoire-Géographie
Langue étrangère (anglais)
Informatique





Validation

- Le jeune reçoit une formation générale, technique et pratique avec délivrance du diplôme sous forme d'unités capitalisables ;
- 100 % en contrôle continu, possibilité de proposer un rattrapage;
- validation totale ou partielle par unités capitalisables
- évaluation en situations professionnelles sur la base d'épreuves pratiques suivies d'un entretien d'explication.



Rémunération

En fonction de votre statut et après validation par le financeur concerné.

Débouchés

Insertion professionnelle

Formation permettant d'obtenir un emploi qualifié :

- De salarié d'exploitations viti-vinicoles
 - De salarié de travaux agricoles

Poursuite d'études

- Préparation d'un Bac Professionnel
- Préparation d'un Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole



REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE



Pour contacter le CFPPA

66 rue Jean Monnet – 58200 COSNE-SUR-LOIRE

- **3.86.26.67.67**
- □ cfppa.nevers@educagri.fr
- ** www.epleanevers.educagri.fr/cfaagricole-de-la-nievre